

L'ÉCHO

Le magazine de Claret

Juillet à septembre 2024



Les travaux de l'été

Tourisme et vin, des atouts économiques

Fin des vacances retour à l'école

Encore un été festif

La vie à la campagne, un état d'esprit solidaire



Cadre de vie

Travaux et aménagements
Tu tires ou tu pointes ?
Salles communales : on en prend soin !

Environnement et Vie économique

Un gîte pour des vacances à Claret
Les vendanges, un moment important
Des évènements pour soutenir nos commerçants

Vie scolaire, jeunesse et social

Fin d'année, on félicite les élèves
Vacances au centre de loisirs et à la MDJ
Rentrée Scolaire
Séniors prêts pour la semaine bleue

Vie associative et communication

Un été festif
La rentrée pour les associations

Vie à Claret

Une médaille pour notre policier municipal
Du personnel en renfort
Bien vivre ensemble

Intercommunalité

Actualités de la Halle du Verre
2ème édition de la Biennale du verre

Retour sur les évènements

Fête de l'Ehpad
Tournoi de ping pong, Kermesse de l'Apec, Gala de danse



Philippe Tourrier
Maire de Claret

édito

Avec un soleil qui faiblit, la rentrée des classes et le ballet des machines à vendanger nous rappelle que l'été touche à sa fin.

Avec l'équipe municipale nous espérons que cette période estivale, propice aux festivités et aux vacances, vous aura offert une parenthèse agréable au quotidien parfois compliqué.

C'est dans une certaine confusion que l'été a commencé. Le résultat des élections européennes a affiché une désapprobation envers la politique du gouvernement et le Président de la République a pris la décision précipitée de dissoudre l'Assemblée Nationale. Rappelés aux urnes pour élire leurs députés, les Français sont restés très divisés dans leur choix. Les Jeux olympiques sont alors venus apporter la communion et l'enthousiasme dont nous avons tant besoin.

À Claret, l'été fut animé par les diverses manifestations municipales, à l'initiative des associations ou des commerçants : la fête de la musique, le feu de la St-Jean, la kermesse de l'Apec, le cinéma de plein air, l'anniversaire du comptoir d'Aurelia, le 14 juillet, la guinguette des vigneron, la pièce de théâtre, la balade municipale suivie de la fête votive et enfin la matinée des associations. Je voudrais, par ces quelques mots, remercier l'ensemble des personnes qui participent au bon déroulement de ces animations. Les élus, bien sûr, mais aussi l'ensemble du personnel municipal, (le policier, les services techniques et administratifs), les associations et notamment « Los Festaïres », les commerçants et enfin et surtout, vous toutes et tous, qui êtes venus partager un moment agréable et avez participé à ces festivités.

Comme chaque année la rentrée est arrivée trop vite, mais Claret va rester animé. Les enfants ont repris le chemin de l'école, les chasseurs celui des bois, les footballeurs celui du stade et la maison des associations fourmille à nouveau d'activités.

Des événements se préparent encore : fin septembre les journées du patrimoine, puis dès le début d'octobre, la Biennale du Verre va nous enchanter. Elle sera suivie à la fin du mois par le mythique Rallye des Cévennes qui fera, cette année encore, escale à Claret. Enfin, la commémoration du 11 novembre puis le marché de Noël viendront clôturer l'année, avant que nous entamions 2025 par la traditionnelle cérémonie des vœux, toujours sous le signe de la convivialité !

Philippe Tourrier

Pour l'ensemble du conseil municipal

Le boulodrome

Nous avons pris l'engagement auprès des dirigeants du club de pétanque de réaliser un boulodrome, pour que nos boulistes se retrouvent tous les jours et se posent la question : « tu tires ou tu pointes ? ». C'est avec un peu d'avance que les travaux ont été réalisés et nos pétanqueurs ont le plaisir de pouvoir s'y retrouver depuis le mois de juillet.



Un espace passeport et carte d'identité

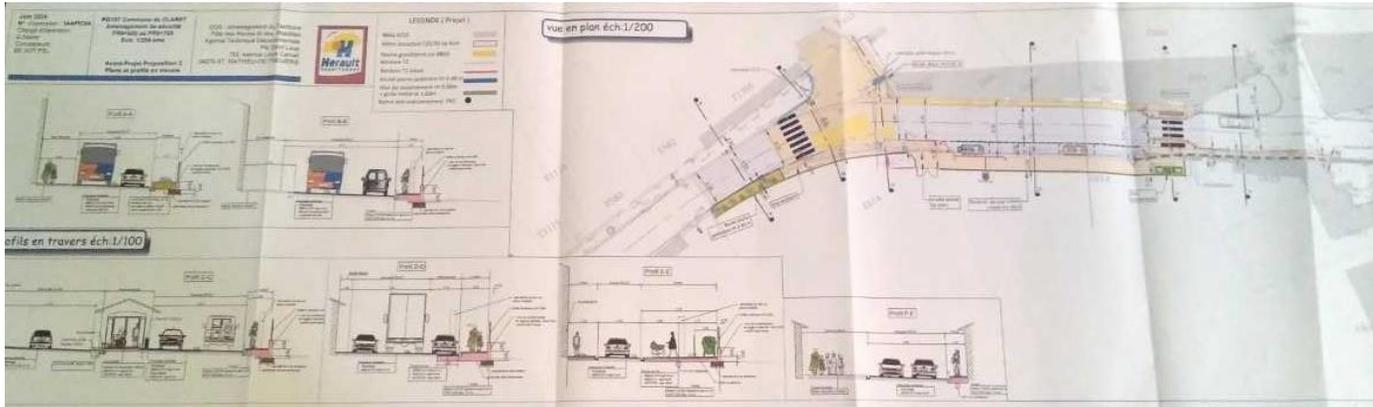
Afin de mieux accueillir le public reçu pour les rendez-vous pour un passeport /carte d'identité, des travaux de réaménagement du centre administratif ont eu lieu, ce sont des travaux légers, mais qui ont permis de réaliser une « vraie » salle d'attente.

Nouvelle porte d'entrée pour la mairie et la Poste

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux, toutes les menuiseries de l'école et de la mairie ont été remplacées. Il ne manquait plus que la porte principale qui donne l'accès à la mairie et à la poste. Depuis fin juillet cette porte a été changée et assure aujourd'hui une bonne isolation. Il est important de souligner que c'est avec le soutien du groupe « la Poste » que ces travaux ont été réalisés.



Poursuivre la rénovation de la traversée de Claret



Dans la continuité des projets communaux, la municipalité étudie avec les services du département, la poursuite de la rénovation de la traversée de Claret. La portion de route concernée partirait de la boulangerie et irait jusqu'au monument aux morts.

Salles communales

Un bien commun à préserver.



En cette période de rentrée, il est rappelé à tous les utilisateurs des salles communales, de respecter les lieux et d'être vigilant sur les consommations d'eau et d'électricité.

Eclairage Public

Les travaux d'éclairage public prévus pour cette année sont : le changement de l'éclairage du hameau de Sauviac (passage en LED) et le remplacement de vieux candélabres (néon) qui subsistaient dans le vieux village.

Et aussi ...

Renforcement électrique

Afin d'améliorer l'alimentation en électricité et de satisfaire la demande sur le secteur de : Sauviac, Les Yeuses, l'avenue de Montpellier et la place, un nouveau transformateur électrique va être installé : impasse des oliviers.

Location des Gîtes Communaux



Malgré les travaux à la maison du parc avec la réalisation de trois gîtes supplémentaires et d'un local à vocation commerciale, les gîtes communaux sont restés ouverts à la location. À ce jour, ce sont plus de 350 nuitées sur 7 gîtes qui ont été réservées. Les vacanciers ont pu découvrir Claret et ses environs et faire une pause chez nos commerçants et nos vigneronns.

Gîtes labélisés vignobles et découvertes

3ème édition de la Guinguette des vigneronns.

Dans le cadre de la labellisation **Vignobles et Découvertes** des gîtes communaux, la municipalité organise chaque année un évènement autour du vin. « La guinguette des vigneronns » a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Pour sa troisième édition cette manifestation municipale accueillait cinq vigneronns : Le Domaine du Grès, le Domaine de Villeneuve, le Domaine de Pégaline, le Cellier du Pic (la cave coopérative), le Domaine de la Fournaca. Pour la partie restauration elle était confiée à : Nicolas Goudard, Tout en Crêpe, Chez Julie, Jo' Pizza, Boucherie L'Hor et Pic, Fromagerie pradéenne, le Ch'ti Cochon, Florent traiteur, Aurélie Garcia, le comptoir d'Aurélia. Une belle soirée gourmande dans une ambiance musicale assurée par The Majestic's.



Et aussi ...

Les vendanges, un moment important !

Les vendanges vont pouvoir s'effectuer dans de bonnes conditions. Attendus depuis longtemps les travaux de réfection de la voirie rurale sont aujourd'hui terminés. Il est aussi à noter qu'avec les pluies de cet été la végétation a poussé et que Didier Germain des services techniques a écourté ses congés pour pouvoir passer le faucardeur. Merci à lui !

Maison du parc : un local à vocation commerciale ou artisanale

La « Maison du Parc » termine sa réhabilitation

La rénovation de cette bâtisse emblématique de notre commune touche à sa fin. Composée désormais de 7 gîtes d'hébergements touristiques elle abritera également un local à vocation commerciale ou artisanale. Des discussions avaient été entamées entre la commune et le Syndicat du cru du Pic St Loup, quant à l'occupation de ce site. Aujourd'hui ce lieu ne semble pas convenir au Syndicat. La commune va donc lancer un appel à projet pour la location de ce local. Ce projet devra être à vocation, commerciale ou artisanale, et répondre à des critères qui visent à renforcer la politique d'offre de service, d'animation, ou de mise en avant de l'artisanat, des vins et des produits locaux. L'équipe municipale travaille sur la rédaction d'un cahier des charges qui sera rendu public dans l'attente des différents projets. Afin de pouvoir ouvrir le champs de toutes les possibilités ce lieux peut être séparé en deux locaux et pourrait accueillir deux projets qui nécessiteraient moins d'espace et qui seraient compatibles.

Rallye des Cévennes : le samedi 26 octobre

Cette année encore, le mythique rallye des Cévennes va emprunter les routes de notre commune et faire une halte pour : le parc de reclassement et le podium des véhicules historiques. Un évènement qui ravit grands et petits Claretais, et qui permet à un large public de découvrir notre commune et les produits de nos commerçants.

Edition 2023



Gestion de la forêt communale

Le bois de taillade est géré par L'ONF qui a établi un plan de gestion et qui en assure le suivi et la surveillance. C'est dans ce cadre que l'ONF a lancé, pour le compte de la commune, une consultation pour l'attribution d'une coupe de bois sur un secteur de 2,19 ha sur Taillade. La coupe ne sera pas à blanc et devra intégrer une certaine préservation paysagère.

Dictionnaire pour les grandes sections et calculatrice pour les CM2



Comme chaque fin d'année scolaire, M.le maire Philippe Tourrier et son adjoint Yannick de Salvador, sont allés distribuer le cadeau de la municipalité pour les élèves en fin de cycle.

Vacances au centre de Loisirs



Pour sa première année d'existence pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs a accueilli les enfants durant tout le mois de juillet. Une solution pour les parents et de beaux souvenirs pour les enfants.

Vacances à la MDJ



Pour les plus grands, c'est à la MDJ que l'on a vécu des bons moments durant les séjours ou les sorties avec les copains.

Travaux aux écoles

A l'école maternelle : mise en sécurité de l'espace de jeu en terre hors l'aire de la cabane.

A l'école élémentaire : détaillage complet et retouillage de la toiture du bloc sanitaires, réhabilitation de la peinture du plafond des sanitaires des filles endommagée par des infiltrations d'eau, réfection des peintures de la classe 4 (Mme Ribera), ouverture d'une porte de communication supplémentaire au niveau de chacune des classes 4 et 5, réfection des peintures de l'entre-deux, mise en sécurité des escaliers d'accès intérieurs aux classes 1 et 2, consolidation des protections en caoutchouc des pieds d'arbres de la cour de récréation, pose d'une table en bois supplémentaire dans la cour de récréation entre les mûriers, réhabilitation de l'espace jardin sur l'arrière des écoles.

Au niveau ALP et ALSH : installation d'une plonge adaptée dans la cuisine du restaurant des maternelles, déplacement de la fontaine à eau glacée dans la salle de restauration, mise en place d'un réseau filaire internet en salle Justin. (Coût total des travaux 20 000€)



Pré- rentrée : des préparatifs dans la convivialité



Vendredi 30 août, de 12h à 13h30, à l'école, le «verre de la rentrée scolaire» a comme chaque année réuni : élus, enseignantes, ASEM, AESH, représentants des parents d'élèves, agents municipaux.

Rentrée scolaire

Quelques instants d'inquiétude très vite dissipés par le plaisir de retrouver les copains. C'était la rentrée pour 190 élèves (68 en maternelle et 122 à l'élémentaire). M. le Maire et le conseil municipal souhaitent une bonne rentrée 2024 à toutes et tous.



Et aussi ...

Semaine bleue

Mettre en lumière les contributions de tous les aînés à la vie économique, sociale et culturelle, tout en insufflant un nouveau regard sur le vieillissement et en renforçant les liens entre les générations. En partenariat avec l'UDCCAS de l'Hérault, la 2^{ème} édition consacrée aux seniors du territoire aura lieu du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre 2024. Le programme proposé comprendra les ateliers suivants : chant, initiation au tennis de table, balade avec « Escalège », activité physique adaptée et intergénérationnelle avec les enfants du centre de loisirs et de la MDJ.

Fête de la musique, feu de la Saint Jean, 14 juillet, théâtre, balade et fête votive



Associations et Manifestations



*Un grand merci aux élus, au personnel municipal, à l'école de musique, à Taca, à Escalège et bien sûr à « **Los festaires** »*

Le samedi 7 septembre s'est déroulé le forum des associations

Il faisait un temps de rentrée ce samedi 7 septembre pour le forum des associations. Initialement prévu aux alentours de la salle polyvalente, c'est à l'intérieur que les associations vous attendaient pour vous faire découvrir et satisfaire aux loisirs et activités des plus grands comme des plus petits. L'équipe municipale a toujours soutenu les associations, avec des subventions, mais aussi par la mise à disposition de salles communales et de matériel. Enfin le personnel municipal administratif et technique apporte régulièrement leur soutien.

« Les associations jouent un rôle très important, elles créent du lien social, animent le village, apportent une offre sociale, artistique, culturelle, sportive, et la municipalité s'appuie sur elles pour de nombreux événements qui contribuent à renforcer l'économie locale. Je veux donc, au nom de l'ensemble du conseil municipal, remercier l'ensemble des bénévoles, et dirigeants des associations. » Philippe Tourrier Maire de Claret

A Claret, les associations animent la commune

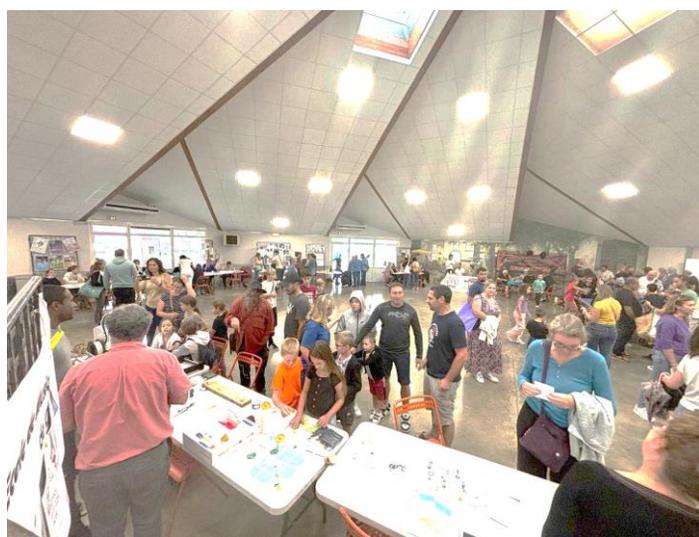
Elles proposent :

- du théâtre avec "TACA" - mercredi et vendredi après 20h pour les adultes et vendredi 17h-20h pour les enfants
- du foot avec le Stade Olympique de Claret u6/u7 : lundi 18h 19h30 , u8/u9 : mardi et jeudi 18h 19h30 , u10/u11 : mardi et jeudi 18h30 20h00 , Seniors le vendredi soir.
- du tennis de table avec le club de tennis de table claretain, compétition le lundi de 18h-20h, et entraînement le mardi et mercredi pour les entraînements de 18h-20h
- du tennis avec le Tennis club de l'Hortus
- de la danse avec Arts et sports à Claret, le mercredi après midi et samedi matin
- du judo avec Arts et sports à Claret le mercredi 15h30
- de la sculpture avec Arts et sports à Claret le lundi après midi
- de la couture avec Arts et sports à Claret le mercredi a partir de 16h-20h
- du Qi qong avec Arts et sports à Claret, le lundi à 11h et le jeudi soir 18h30
- du Taichindo avec Arts et sports à Claret, le jeudi soir 17h
- de la gym, pilate, stretching, et step avec Arts et sports à Claret le lundi soir, mardi matin , jeudi soir et vendredi matin
- de la gym senior avec MaVie, mercredi 14h30
- du pilate senior avec MaVie vendredi 8h45
- des activités numériques avec l'atelier de claret
- des lotos et activités créatives le jeudi après-midi et sorties avec les seniors avec le club seniors des verriers
- de la musique avec l'école de musique des verriers
- Une Chorale avec l'école de musique des verriers
- de la pétanque avec le pétanc' club
- de la chasse avec la diane claretaine
- du Yoga : le lundi soir avec Arts et sports à Claret, le mardi soir Cholena Yoga (Sonia GONZALEZ), le mercredi soir les espaces du yoga (BAUMGARTNER Dominique) , le jeudi soir Caro graine de fée (Caroline DURAND)

Mais des associations ont aussi besoin de bénévoles pour mener à bien leurs activités :

- Les sapeurs-pompiers volontaires
- L'Association des parents d'élèves (animations au bénéfice des enfants de l'école avec Carnaval, marché de Noël...)
- Le comité des fêtes los festaires (fête de la truffe, 14 juillet, fête votive...)
- Les amis de l'Horus (loto au bénéfice des résidents de la maison de retraite)
- Le don du sang

Ce samedi étaient également présents l'association de capoeira de Quissac, et de Kendo de Sauteyrargues, qui ont réalisé des démonstrations de leurs activités.



A Claret, il y en a pour tous les goûts



ARTS ET SPORTS A CLARET

Activités 2024/2025

QIGONG 0607143534

Lundi 11h/12h - Jeudi 18h30/19h30

YOGA DU SOIR 0613700772

Adultes lundi 19h15/20h30

JUDO 0678859860

Enfants/Ado Mercredi dès 15h30

SCULPTURE 0679771848

Lundi 14h/16h

TAICHINDO 0666489568

Jeudi 17h00/18h30

COUTURE 0781845510

Mercredi

DANSE Classique et Modern Jazz

0679535789

Mercredi et samedi dès 4ans

GYM/PILATE/STEP/LIA/GYM POSTURALE

0637008744

Lundi et jeudi soir / Mardi et vendredi matin

artsportsaclarete@gmail.com SMS 06 51 33 90 20



Et aussi ...

Communication

Les puristes l'auront peut être remarqué il s'agit d'une version de l'écho un peu « dégradée » qui vous est proposée. Nous avons fait le choix de maintenir la sortie de notre journal municipal, malgré les absences parmi le personnel et la méconnaissance du logiciel utilisé habituellement. Nous comptons évidemment sur toute votre indulgence.

Retrouvez aussi toute l'actualité de Claret sur la page Facebook Commune de Claret.

Personnel Municipal

C'est quand une personne n'est plus là que l'on mesure le plus à quel point elle nous manque. Il en est de même pour le personnel lorsqu'il est absent, on se rend compte du travail qu'il accomplit au quotidien. Cet été la municipalité n'a pas été épargnée, c'est d'abord Cécile Beracochea responsable de la comptabilité, qui a dû s'arrêter pour se soigner. Les nouvelles sont plutôt bonnes et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. C'est au pied levé que Carole Amada (qui a grandi à Claret), employée de la mairie de St-Mathieu de Trévières est venue renforcer notre équipe. Nous la remercions pour sa disponibilité et ses compétences et remercions aussi Jérôme Lopez, maire de St Mathieu, pour son sens de la solidarité entre communes. Est ensuite venue s'ajouter l'absence d'Aude Paloc, notre secrétaire générale (remplaçante de Cathy) qui a dû elle aussi prendre du repos pour donner naissance à sa petite fille. Ambre est née le 8 août et comme on dit le bébé et la maman se portent bien (même si le papa ne dort plus beaucoup), là encore il nous faut remercier notre toute jeune retraitée Cathy Agut qui est revenue pour nous prêter main forte. Enfin il convient de remercier le personnel présent qui a géré cette période tendue. Aux services techniques afin de faire face aux festivités de l'été nous avons recruté deux saisonniers, Théo Rofidal et Anthony Wandepoel très impliqués dans leurs missions, ils se sont rapidement intégrés à l'équipe. Nous les remercions de leur investissement.



Régis 20 ans de bons et loyaux services



Bien vivre ensemble

« **Monsieur le Maire vous comprenez ? On est venus à la campagne pour être tranquille. »**

Il arrive de plus en plus souvent que l'on reçoive à la mairie des mails ou des courriers nous faisant part de troubles de voisinage. Régis, notre policier municipal est lui aussi sollicité pour ce type de doléances, et moi-même, à l'occasion de rendez-vous ou de conversations, je suis alerté sur des mésententes. Bien sûr l'été est une période compliquée. Du soir au matin nous avons tous les fenêtres ouvertes pour capter un peu de fraîcheur. Les uns sont en vacances et prolongent leurs soirées sur la terrasse, pendant que les autres travaillent, essentiellement le matin tant qu'il fait encore frais. Il y a aussi l'habitat, principalement pavillonnaire, les gens ont un jardin, certains ont des chiens, d'autres des chats, parfois un poulailler et souvent une piscine. Il faut passer la tondeuse, tailler les haies, les chats se promènent, ils font aboyer les chiens et les enfants font du bruit autour de la piscine. Evidemment il y a un arrêté municipal qui règlemente les nuisances notamment le samedi et le dimanche, bien sûr il



faut respecter la tranquillité du voisinage, mais il faut aussi avoir une certaine tolérance et surtout, il ne faut pas s'imaginer que la vie à la campagne, c'est une vie sans bruit. Nous avons, il est vrai, un cadre de vie exceptionnel. Mais il y a la cloche du village, les animaux, chiens, chats, coqs, chevaux, (et même l'été les cigales). Nos vins sont reconnus et de qualités, mais il y a le travail de la vigne, les tracteurs, les traitements, les vendanges, la cave coopérative, Nous avons aussi la chance d'avoir quelque chose d'unique « la fabrique d'huile de cade », une vie associative avec des pétanqueurs, des chasseurs, des joueurs de tennis les festivités, les travaux, le ramassage des ordures ménagères, la circulation des voitures, des motos et tous les bruits liés à une vie en société. Tout est une question de mesure et d'acceptation. Claret est à la campagne, mais **Claret est vivant** et comme vous le savez ce qui nous importe le plus, c'est que l'on vive bien **ensemble** !



Le domaine de Pégaline mis à l'honneur

Le Domaine Pégaline fait la Une du hors série spécial vin du Point. Les cuvées atypiques de ce petit domaine du Pic Saint-Loup, implanté à Claret depuis 2017, se font remarquer. De quoi donner le sourire aux vigneron Philippe Martin et Nathalie Héricourt.

C'est par ces mots que Midi Libre annonçait cette information et c'est avec beaucoup de plaisir et un peu de fierté que nous la relayons. Le sérieux et l'amour de la terre de Philippe associé à la sensibilité artistique de Nathalie donnent un vin très apprécié, et c'est tout le Pic Saint-Loup et Claret qui sont à l'honneur.



Occupation du domaine public

C'est au Maire et à son conseil municipal qu'incombe la responsabilité de ce qui se déroule sur le domaine public. C'est pourquoi, lorsqu'un particulier, une association ou un commerçant souhaite utiliser le domaine public, il est soumis à une autorisation. Certains commerçants occupent le domaine public de façon régulière et paient à ce titre une redevance (le bar ou les commerçants ambulants du marché hebdomadaire camions pizza foodtruck..), une autorisation peut être donnée également lors d'évènements, aux commerçants ou aux associations qui doivent toujours faire une demande, (anniversaire du bar, fête votive, tournois ...) les demandeurs deviennent alors responsables de ce qui se passe sur l'espace pour lequel ils ont obtenu une autorisation. Pour les particuliers, c'est à l'occasion de travaux que l'on délivre des autorisations (comme pour la pose d'échafaudage.....). Depuis quelques temps, nous sommes également sollicités de plus en plus souvent, par des particuliers qui souhaitent organiser un évènement familial (anniversaire, baptême ou simple repas ...) sur une place, dans le parc, ou même sur le stade de foot. Tout le monde comprendra aisément que si la municipalité autorise cette « privatisation » du domaine public, elle s'expose à des abus qui créeraient des nuisances et seraient rapidement incontrôlables. C'est souvent pour nous un crève cœur de se voir obligés de refuser, mais il en va du bien être de tous, en comptant sur votre compréhension...

Et aussi ...

Le poulailler partagé

Le poulailler partagé avance, après une première réunion animée par Jérôme Thonnat 5 familles seraient intéressées et partageraient la gestion de ce poulailler qui accueillerait 10 cocottes. Le poulailler sera situé dans le fond du parc municipal. C'est le principe d'une garde alternée qui a été retenue. Chaque famille s'occupe des volailles durant une semaine à tour de rôle.

Retour sur des évènements à Claret



Tournoi de Ping Pong



Kermesse de l'APEC



Gala de Danse



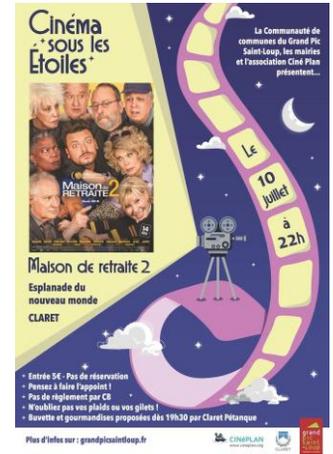
Fête de l'Ehpad



Un cinéma en plein air à Claret !



Le 10 juillet une belle soirée de cinéma en plein air, offerte par la communauté des communes du Grand Pic St Loup, est venue animer Claret. Ce sont nos amis pétanqueurs qui assuraient la partie buvette. Dès 19h30 le club de pétanque vous accueillait (avec le sourire) pour vous proposer boissons, crêpes, pop corn..... A refaire à la demande des participants. RDV l'été prochain



Biennale du Verre

2^{ème} BIENNALE DU VERRE - CLARET – 4, 5 et 6 Octobre 2024

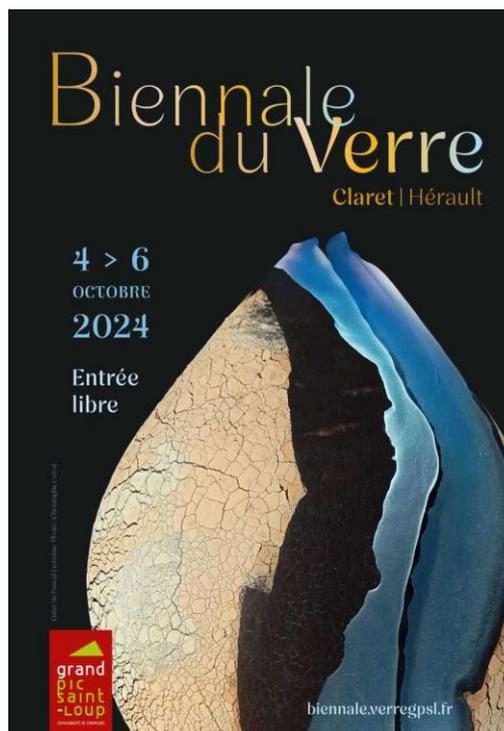
Notre village a su faire revivre l'art verrier, ancré dans l'histoire de son territoire, au travers de la « Halle du verre » et de ses expositions annuelles.

La Communauté de Communes conforte aujourd'hui sa place de « lieu verrier » avec l'organisation de cette 2^{ème} biennale, lieu de promotion, d'exposition et surtout de vente, soutien économique indispensable à la profession.

Ne manquez pas cet évènement qui va animer notre village pendant 3 jours avec plus de 400 m² d'exposition et 24 verriers parmi les plus renommés, représentant toutes les technicités de l'art verrier.

Nombreuses animations avec des ateliers de soufflage de verre à la canne, démonstrations de filage de verre, ateliers de vitrail,

au son des déambulations musicales. C'est un évènement important pour notre commune et ses alentours qui se déroule en partenariat avec les commerces, restaurants et associations de Claret



Infos pratiques
Vendredi 4 octobre,
 de 14h à 20h
Samedi 5 octobre,
 de 10h à 20h
Dimanche 6 octobre,
 de 9h à 18h
 Claret, cœur de village
 Restauration sur place, buvettes, food-trucks,
 Nombreuses animations.

La HALLE DU VERRE conforte son ancrage historique de lieu verrier !

Exposition 2024 : « A fleur de verre » - Ouverture jusqu'au 1^{er} Décembre

La nouvelle génération de verriers français a investi La Halle du Verre pour une exposition présentant toute la diversité de la création contemporaine. Qui sont-ils, quel regard, quelles techniques, quels maîtres ? Ils ont en commun cet amour de la matière, cette faculté d'aller encore plus loin, de transcender le déjà fait, le déjà-vu, de travailler le verre jusqu'au point de rupture. Un travail remarquable dans sa finesse très apprécié des visiteurs, attirés notamment par les démonstrations de filage du verre et l'animation « dessine ta bestiole » pour les enfants. Choc temporel avec l'exposition permanente, réel contraste avec l'exposition permanente du RDC, il est encore temps, n'hésitez pas. Profitez également du billet combiné afin de découvrir le Musée des Matelles, la 1^{ère} salle est à couper le souffle. Animations spéciales pour les enfants.

Nouveaux horaires : ouverture du Mercredi au Dimanche, de 14h à 17h.

Démonstration filage de verre : vacances de la Toussaint

Profitez du tarif combiné Halle du Verre / Maison des Consuls Les Matelles : 5 €.

Gratuit – 18 ans

Halle du verre

Cette année encore, l'exposition temporaire a attiré de nombreux visiteurs (plus de 3000). « A Fleur de verre » est une exposition contemporaine de 8 artistes verriers français des plus talentueux de leur génération.



JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU
PATRIMOINE

LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE

LE COMITÉ ESCALÈGE PROPOSE 3 VISITES GUIDÉES DE CLARET

DÉPART : ESPANADE DU III EME MILLENAIRE

9H-12H

LES CARRIÈRES DE PIERRE DE LA PICHOUROUNE

L'histoire des carrières de pierres a été un peu oubliée, elle commence vers le XIème siècle avec les grands chantiers de l'époque qui étaient la construction des châteaux forts et des églises. Nous vous proposons de découvrir ce patrimoine au cours d'une balade naturaliste dans le décor magnifique de la Pichouroune.

14H-16H

LE VILLAGE DE CLARET ET LA DISTILLERIE D'HUILE DE CADE

Venez revivre l'histoire de notre village, de ses métiers d'antan, de ses administrations aujourd'hui disparues, de ses petits drames liés à l'eau et d'une de ses fiertés : la distillerie d'huile de Cade.

16H-18H

LE SENTIER DE L'ESCALÈGE

L'Escalège dans le patois local, c'est l'épineuse Salsepareille, c'est aussi le parfum délicat qui vient embaumer la garrigue à l'automne. Laissez-vous guider pour une balade naturaliste sur le sentier de l'Escalège à la découverte d'une curiosité de notre patrimoine : Le Patus.

21-22 SEPTEMBRE

HALLE DU VERRE

Portes ouvertes, visites guidées, filage du verre, contes

- 21 septembre
- Journée du patrimoine à partir de 9h
- 30 septembre - 5 Octobre
- semaine bleue
- 4-5-6 Octobre
- Biennale du verre
- 12 octobre et 08 Novembre
- Repair Café (matin, salle polyvalente)
- 13 Octobre
- Bourse aux jouets du comité des fêtes
- 26 Octobre
- Rallye des cévennes
- 30 et 31 Octobre
- 30 Contes d'halloween pour les petits (salle du parc)
- 31 Halloween par APEC
- 09 Novembre
- Loto du SOC (salle polyvalente)
- 16 Novembre
- Fête du nouveau monde (Parc municipal)
- 24 Novembre
- Loto comité des fêtes (salle polyvalente)
- 29 Novembre
- Don du sang
- 1 décembre
- Loto du club senior (salle polyvalente)
- 7 décembre
- Marché de Noël
- 11 décembre
- Noël des enfants (école de Claret)

Infos pratiques

Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : communedecaret34

Instagram : communedecaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17
Enfance maltraitée	119
Services de secours	112
Services de secours pour malentendants	114
SAUR urgence eau	04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,

vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06